

NOTE D'INFORMATION

Sujet : Changement de la date de fin des classements fédéraux.

Décision du Bureau Exécutif de la FFVoile en date du 2 septembre 2023.

Décision du Conseil d'Administration de la FFVoile en date du 16 septembre 2023

* * * *

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique sportive et de la valorisation des pratiques compétitives au niveau des clubs et des licenciés, la FFVoile calcule, affiche et valorise, chaque année, plusieurs classements à partir des résultats des compétitions transmis par les organisateurs. Ces classements sont traditionnellement clos autour du 25 novembre afin qu'ils soient vérifiés et que les invitations soient envoyées aux lauréats en amont du Nautic de Paris, où sont remises les récompenses à l'occasion du Top Club.

Suite à la décision de la FIN de ne pas organiser de Nautic en 2023, il n'y aura pas, en décembre prochain, de Top Club 2023 au format connu ces dernières années. Les perspectives de relance du Nautic et de programmation de cet évènement ne permettront pas d'organiser un Top Club en fin d'année.

Du point de vue des Pratiques Sportives, cette évolution de calendrier constitue une opportunité pour renforcer la valeur des classements fédéraux par une extension de la période de calcul jusqu'au 31 décembre.

Le calcul des classements fédéraux sur l'année civile offrira une meilleure cohérence avec la construction du calendrier et la durée de validité de la licence club FFVoile, tout en permettant une meilleure mise en valeur des classements, par une gestion de fin d'année plus sereine, et des délais améliorés pour tous les organisateurs, et en particulier ceux des grandes courses au large de novembre.

Sur la base de ces constats, les instances fédérales ont validé les dispositions suivantes :

- **2023** : maintien des dates de début, et fin des classements fédéraux au 27 novembre 2023
- **2024** : calcul des classements fédéraux entre le 28 novembre 2023 et le 31 décembre 2024
- **A partir de 2025** : calcul des classements fédéraux du 1^{er} janvier au 31 décembre